

Métropole p.2  
Les projets des commissions municipales p.3

Agenda p.4  
Vœux du maire : vendredi 15 janvier

Mesdames, Messieurs,

Nous venons de terminer une année ternie par de tragiques événements.

Tout d'abord cet attentat contre Charlie Hebdo mettant en danger notre liberté d'expression suivis par ceux du 13 novembre encore plus horribles. Il n'est pas de dieu ou de religion qui pousse à tuer des personnes sans discernement. Certainement moins concernés que les habitants des grandes villes par ce type d'attentats, restons cependant vigilants.

L'autre événement tragique a été le terrible accident qui a emporté Luc. Luc était un ami, un compagnon avec lequel j'ai usé les bancs de l'école avant d'user ceux du conseil municipal. Toute l'équipe du conseil municipal se joint à moi pour lui rendre un dernier hommage en souvenir du travail accompli à ses côtés et des moments passés en sa présence. Le Miribel d'aujourd'hui ne serait le Miribel que l'on connaît et que l'on aime sans son investissement. Nous tâcherons, en sa mémoire, d'être dignes de sa succession. Un hommage local est en préparation pour le printemps et une page dédiée sur le site de la commune vous permet de découvrir ou redécouvrir son engagement dans le village (<http://miribel.lanchatre.free.fr/> rubrique Maire / Hommage).

Aujourd'hui, je prends la fonction de Maire suite à la décision du nouveau conseil municipal. Il s'agit d'une charge importante à mener, tout particulièrement dans de pareilles conditions. Afin de mener à bien la gestion de la commune, je vais m'appuyer sur mes adjoints et conseillers municipaux pour le bien de tous et sans langue de bois. Je ne pourrai pas faire tout ce que Luc faisait car je n'ai pas sa capacité de travail mais, grâce aux 26 années passées à ses côtés et les différents mandats auxquels j'ai participé, j'ai acquis une expérience et des connaissances que je vais mettre à profit pour la commune.

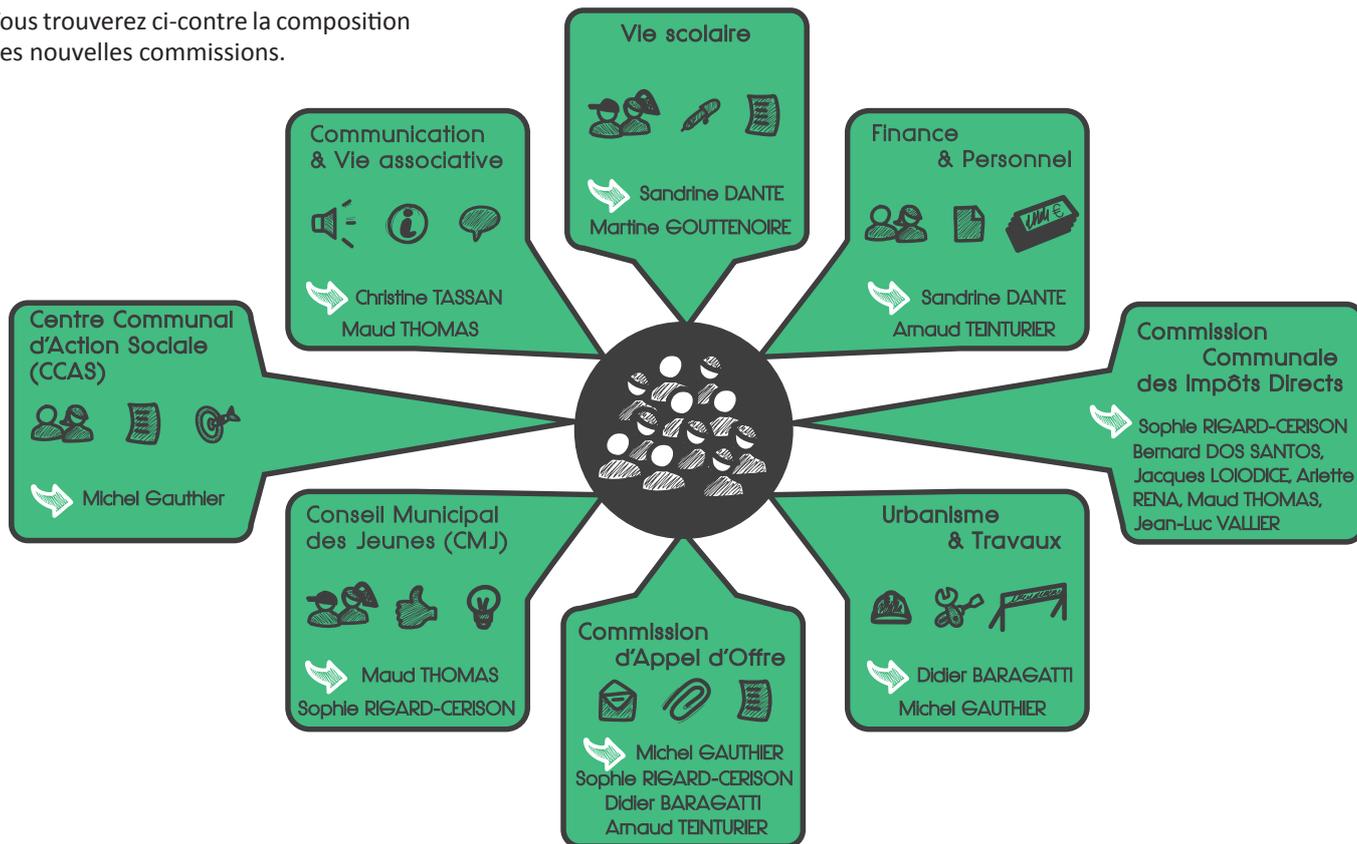
Je ne veux pas finir cet édito sur une note négative. Nous ne pourrons oublier et nous n'oublierons rien. L'avenir est devant nous avec tous ces enfants qui sont à l'école et qui ont besoin des adultes pour évoluer dans les meilleures conditions possibles.

Que cette nouvelle année vous apporte la réussite dans tout ce que vous entreprenez. Que les difficultés de cette année nouvelle vous soient toutes épargnées. Que le bonheur soit au rendez-vous dans vos cœurs et dans ceux de vos proches. Bonne année !

Michel GAUTHIER

EDITO DU MAIRE

Vous trouverez ci-contre la composition des nouvelles commissions.



## MÉTROPOLE APAISÉE

Au mois de juin dernier, le projet de Métropole apaisée a été voté. Ce projet fut imaginé par Luc Puissat, alors Vice Président à la voirie au sein de la Métro. Alors qu'un automobiliste roule à 50 km/h, il ne lui paraît pas rouler à une vitesse excessive. Du point de vue d'un piéton ou d'un cycliste, l'impression de vitesse n'est plus la même. Il s'agit donc de généraliser la vitesse de 30 km/h au sein de la Métropole. Pour ce qui est de notre commune, un panneau de limitation de vitesse à 30 km/h sera mis en place à l'entrée du village. La partie route départementale restera pour partie limitée à 50 km/h. Des rappels en peinture au sol seront effectués dès que le temps le permettra et un radar pédagogique sera mis en place sous le village.

**Pour rappel :** le centre du village est toujours fermé à la circulation, du lundi au vendredi, de 7h30 à 18h30.



## TRANSFERT DE COMPÉTENCES À LA MÉTROPOLE

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2015, date de transformation de la communauté d'agglomération en Métropole, certaines compétences des communes ont été transférées / remontées : voirie, urbanisme, chaufferies / réseaux de chaleur et l'entretien des bornes incendie. En 2015, la commune a continué d'assumer ces compétences de manière transitoire avec un financement remboursé par la Métropole. En 2016, la Métropole assurera elle-même ces compétences.

Quelles sont les conséquences pour la commune ?

### Urbanisme

La Métro va lancer le PLUI (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal) ; réflexion que nous aurions dû réaliser même si nous n'étions pas en Métropole. Nous aurons beaucoup plus de moyens que si nous étions seuls et nous continuerons de décider de l'avenir de notre commune.

Les bornes incendie seront également prises en charge pour leur entretien et leur renouvellement.

### Chaufferies et réseaux de chaleur

La gestion des 2 chaufferies sera prise en charge par la Métro : approvisionnement de copeaux bois, fonctionnement et gestion des contrats.

### Voirie

L'entretien de la voirie et les nouveaux équipements seront également désormais réalisés par la Métro. Le déneigement, la propreté urbaine, l'éclairage public demeurent encore compétence communale.

Qui dit transfert de compétences dit transfert de budget en dépenses et en recettes. Ainsi, chaque année, nous aurons une baisse d'attribution de compensation (ex-taxe professionnelle) de la part de la Métro de 31 000 euros pour couvrir les charges liées à l'exercice de ces compétences hier communales et demain métropolitaines). L'autre conséquence associée est le transfert de notre employé technique communal à la Métro pour 70 % de son temps de travail. Il restera sur la commune pour le déneigement qui est encore une compétence communale, l'entretien et l'approvisionnement des chaufferies pour la Métro et il sera présent sur la commune pour les divers travaux de proximité en moyenne 1 journée et demi par semaine. Côté Métro, il sera désormais rattaché aux équipes de la voirie du secteur pour effectuer les différents tâches d'entretien mais avec la casquette Métro. Il est sûr que nous perdons une présence régulière sur la commune et que nous devons trouver une autre manière de travailler ! Mais nous nous devons d'adapter notre fonctionnement aux réalités territoriales.

## PARTICIPER À GRENOBLE-ALPES MÉTROPOLE

Grenoble-Alpes Métropole souhaite associer davantage les habitants et la société civile à l'élaboration de ces politiques. Pour ce faire, la Métropole renouvelle le Conseil de Développement (C2D) et de la Commission Consultative des Services Publics Locaux.

Le Conseil de Développement a pour mission principale d'alimenter et d'évaluer le projet de territoire. Consulté par les élus sur les grandes orientations de la Métropole (schéma d'aménagements et de programmation, construction et évaluation des politiques publiques...), il doit alors rendre un avis ou une contribution utile à la prise de décision. Il peut également choisir d'émettre des propositions sur toute question relative à l'aménagement et au développement de l'agglomération.

La commission consultative des services publics locaux, pour sa part, vise à améliorer la qualité des services publics métropolitains, en portant le regard des usagers sur la gestion des services publics locaux.

La Métropole souhaite que ces instances respectent au mieux une diversité d'âge, ainsi pour la première fois le C2D comportera un collège pour représenter les jeunes habitants de la Métropole. Dans le cadre de ce renouvellement, un appel à volontaire est ouvert jusqu'au 15 février 2016. Vous retrouverez toutes les informations relatives à cet appel sur le site lametro.fr onglet «participation».



## TRAVAUX

L'entreprise Guintoli / EHTP, après avoir remporté le marché d'appel d'offres de la Métro, a débuté les travaux fin juin pour les finir début septembre, juste avant la rentrée scolaire. 700 ml de canalisations qui dataient de 1948 ont été remplacées ainsi que les branchements associés. Nous en avons profité pour réalimenter le bassin à partir de la source des Sagnes qui n'est plus utilisée pour alimenter le réseau d'eau potable. Les voiries ont été également remises en état avec un enrobé neuf. Le tout pour un montant de près de 350 000 euros TTC.

## LOGEMENTS SDH

Les 8 logements SDH de Cassoulet vont être rénovés au printemps. Les façades seront reprises par une isolation extérieure ainsi que l'isolation des toitures. D'autres travaux à l'intérieur devraient être également réalisés. Juste à côté, les 4 nouveaux logements SDH seront livrés en début d'année.



## STOCKAGE DES PLAQUETTES

Le dossier du stockage des plaquettes pour les chaufferies avance et devrait voir le jour cette année.



Nos onze jeunes élus travaillent dur depuis le début de leur mandat. Les projets avancent à grands pas et les premières concrétisations devraient voir le jour dans les mois à venir.

## PROJET « TERRAIN PUMP TRACK »

Nos jeunes se sont orientés vers la construction d'une piste pour véhicules non motorisés accessible aussi bien en vélos qu'en rollers, trottinettes ou encore draisienne pour les plus petits. Après plusieurs réunions de travail pour définir précisément leur projet, ils réalisent actuellement une plaquette de présentation afin de la soumettre aux sponsors indispensables à la réalisation de leur projet. N'hésitez pas à contacter le CMJ si vous avez dans votre entourage des entreprises susceptibles de les aider, que ce soit financièrement ou en nature (matériels, matériaux, main d'œuvre etc.). Merci !

## PROJET « GOÛT-THÉS À THÈME »

Tout est prêt pour le premier Goût-Thé dansant Juniors-Séniors qui se déroulera aux beaux jours, un samedi du mois de mai de 15h00 à 17h00 (*la date exacte vous sera communiquée très prochainement*), à la salle polyvalente. Destiné aux séniors de plus de 65 ans et aux juniors de 8 à 15 ans, venez danser sur des airs d'hier et d'aujourd'hui ou simplement goûter et passer un beau moment convivial entre jeunes et moins jeunes.

## PROJET « PARCOURS DE SANTÉ »

Une première visite du parcours a permis à nos jeunes élus de déterminer les améliorations à y apporter afin de rendre l'endroit plus agréable et mieux entretenu.

## PROJET « AUTOUR DE L'ÉCOLE »

Nos jeunes élus ont bien progressé dans leur réflexion autour du nom à donner à l'école de leur village. Une manifestation officielle révélera ce nom dans les mois à venir.

Par ailleurs, nos jeunes conseillers municipaux ont été conviés par le Sou des Écoles à participer à une réflexion autour de l'affectation des dons reçus lors du décès de notre ancien Maire, Monsieur Luc Puissat. Après avoir rencontré la famille de Luc Puissat à ce sujet, le Sou des Écoles, la directrice de l'école ainsi que l'ensemble des jeunes du CMJ se sont réunis. Les jeunes ont alors émis une idée qui leur est chère depuis le début de leur mandat : renouveler les bureaux très inconfortables de la classe de cycle 3. Une partie des dons a donc été affectée à cela. De nouveaux bureaux plus ergonomiques et respectant mieux le dos de nos enfants sont donc arrivés à l'école. Merci les jeunes pour cette belle idée pour les générations futures !

Nous sommes toujours aussi fiers de ce groupe de jeunes qui se mobilisent et agissent concrètement pour leur commune. Ils n'hésitent pas après leurs journées chargées de collège ou d'école à se réunir pour travailler sur leurs projets toujours avec l'enthousiasme et la bonne humeur qui les caractérisent.

Continuez ainsi !



## QUELQUES CADEAUX...

Grâce au Centre Communal d'Action Social, 19 colis, garnis de produits locaux, ont été remis en cette fin d'année.

Par ailleurs, comme chaque année, un sachet de bonbons et chocolats, a été remis à l'école, à chaque élève, avant les vacances de Noël.

CCAS

## DIVERS

### Écran vagabond

Ça bouge côté cinéma à Miribel !

Depuis novembre, le rythme mensuel des séances de cinéma de l'Écran Vagabond continue mais avec un changement important : une séance « adulte » le vendredi soir à 20h30 au lieu du samedi soir et une séance « tout public » le samedi à 18h30.

À noter un nouveau site pour la programmation de l'Écran Vagabond : <http://www.ecranvagabond.com> ! Vous y retrouverez tous les détails sur les prochaines projections à Miribel (affiche, résumé, bande-annonce, ...).



### Vente des anciens bureaux au profit du Sou des Écoles



Suite au renouvellement du mobilier de la salle de classe des CM financé par le Sou des Écoles, les anciens bureaux sont en vente au prix de 50 € pour un bureau double et 30 € pour un bureau simple.

L'argent collecté sera remis au Sou des Écoles. Pour plus d'infos, contacter Maud THOMAS au 06.61.85.39.34

## AGENDA

### VŒUX DU MAIRE

vendredi 15 janvier à 19h00, à la salle polyvalente du bourg

### CARNAVAL DU SOU DES ÉCOLES

samedi 12 mars

### CINÉMA

vendredi 8 janvier, samedi 9 janvier, vendredi 4 mars, samedi 5 mars